

LIVRET JOUEUR

RÉGIONAL TOUR PAYS DE LA LOIRE 2024 #5



DIMANCHE 7 **AVRIL 2024**









































LE TOURNOI



La cinquième manche du Régional Tour Pays de la Loire se déroulera sur le parcours de Discaolf des Terres Noires à LA ROCHE SUR YON le dimanche 7 avril 2024.

Ce sera un tournoi PDGA C-Tier (lien PDGA) organisé par le Club des Fus'Yon avec le soutien de la LFD des Pays de la Loire et sponsorisé par Hole 19.

Il peut accueillir **72 joueurs** maximum. Les joueurs inscrits devront confirmer leur présence auprès du Directeur de Tournoi au plus tard le samedi 6 avril à 17h00. Passé ce délai, les retardataires ne pourront pas jouer et ne seront pas remboursés des frais d'inscription.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours avant ou pendant l'évènement en fonction de l'affluence, des conditions météorologiques, etc. L'organisation du tournoi répond aux conditions d'organisation stipulées dans l'annexe 9 « Règlement des compétitions de Discgolf » du règlement intérieur de la FFFD ainsi qu'aux dernières règles du jeu PDGA en vigueur.

DIRECTION DU TOURNOI & FORMAT

Directeur du Tournoi : Gérald CHAIGNE [#233427] | 07 81 84 40 18 discgolffusyon@gmail.com

Co-DT: Ludovic ROMANO [#195691] | 06 95 86 56 02

Le tournoi se déroule sur 2 rondes : 1x18 trous le matin en overall et 1x18 trous l'après-midi par catégorie avec une mort subite le cas échéant.

SAISIE DES SCORES

Nouveauté 2024 | Règlement PDGA 808 | Scoring

- A. Un joueur qui refuse de prendre le score peut être disqualifié
- C. Chaque joueur enregistre le score de tous les joueurs
- F. Chaque joueur doit remettre une copie de son score dans les 30 minutes suivant la fin de leur ronde
- G. Un joueur rendant une carte avec une erreur sur son total personnel recevra 2 points de pénalité. Les autres joueurs de la carte ne seront pas pénalisés si un joueur rend une carte incorrecte.



Le Live scoring utilisé sera : PDGA LIVE

https/www.pdga.com/apps/tournament/score/Code: RT5PDL24

Si certains joueurs le souhaitent, des cartes papiers seront disponibles.

LES PRIX

Mort subite: il y aura mort subite pour départager les vainqueurs de chaque catégorie en cas d'égalité. Elle se jouera sur les trous 6, 1 puis 2. S'il y a toujours égalité au bout des 3 trous, alors les joueurs seront départagés par CTP sur le trou 3.

Un prix sera remis pour chaque gagnant des catégories MPO, MP40, FPO et J.

Closest to The Pin (CTP): Closest sur le trou 15 le matin et l'aprèsmidi, 2 lots à gagner.

PROGRAMME

Samedi 6 avril :

14h00 | Ouverture du parcours pour reconnaissance

17h00 | Clôture des validations de présence auprès du DT

Dimanche 7 avril:

8h00 | Accueil avec café | thé | brioche offerts

8h30 | Mot de bienvenue + cartes de scores

9h00 | Départ de la 1^{ère} ronde en overall

13h30 | Départ de la 2^{ème} ronde par catégorie

17h00 | Remise des Prix

INSCRIPTIONS

Les inscriptions au tournoi s'effectuent via la plateforme Disc Golf Metrix: https://discgolfmetrix.com/2851269

L'inscription n'est validée qu'après le paiement des droits d'inscription au club organisateur (sur HelloAsso).



Les <mark>inscriptions sont ouvertes</mark> sur Disc Golf Metrix jusqu'au samedi 6 avril à 17h00.

Frais d'inscription au tournoi :

- Licenciés Disc Golf PDGA PRO et AM PDL : 5€
- o Licenciés Disc Golf PDGA PRO et AM hors PDL: 8€
- Titre temporaire 6,5€ (6€ + 0,5€ assurance) en plus des frais d'inscription.

Lien pour le paiement :

Le lien vers la page HelloAsso sera précisée sur Disc Golf Metrix, pour régler l'inscription et les éventuels CTP + panier repas.

RESTAURATION

Un panier repas vous est proposé à 9€. Il comprend un sandwich + dessert + boisson à commander avant le mercredi 3 avril à 19h00 (réalisé par la boulangerie TARTINE & GOURMANDISE à La Roche sur Yon).

Une mini-buvette (uniquement boissons) sera disponible au QG.

Du café, du thé et de la brioche seront mis à disposition par le Club des Fus'Yon au niveau du QG avant le meeting.

LE PARCOURS DES TERRES NOIRES





LE TROU PAR TROU

Tous les trous sont joués obligatoirement à partir des départs longs, à l'exception des trous 10, 11 et 16 qui peuvent être joués à partir d'un départ optionnel proposé aux joueurs qui souhaiteraient éviter les zones d'eau. Ces départs optionnels (DO) sont identifiés sur les plans par un rectangle jaune fluo avec DO indiqué en rouge à l'intérieur (voir détail ci-dessous). Les indications de jeu du trou par trou prévalent sur les indications mentionnées sur les plans.

Les joueurs qui feront le choix d'un départ optionnel joueront directement leur 3^{ème} lancer.

Il n'est pas nécessaire d'envisager des spotters sur le parcours, à l'exception peut-être des trous 10 et 11 sur lesquels on peut trouver des ronciers.

TROU	PΔR	DIST	SPECIFICITÉS
ТКОО	1 7-11	DIST.	Mandatory : il n'y a finalement PAS DE MANDATORY sur ce trou
1	4	138	Hors limites: barrière du terrain de foot à droite, l'intégralité du toit du gymnase, la bordure des arbres dans le fond puis sur la droite du fairway (limite trou 2), le terrain de tennis dans le fond à gauche près de la corbeille, la haie dans le fond du fairway
			Règle spéciale : au départ du trou, il y a un abri à vélo couvert sur le fairway. Si le disc roule sous l'abri, alors il sera appliqué la règle du casual obstacle (Règles PDGA, 806.03.B Casual area, édition 2023)
2	3	96	Hors limites : la lisière boisée à gauche, la bordure des arbres à droite en limite de trou 1, le haut du fossé dans le fond
3	3	74	Hors limites : la clôture du terrain de football jusqu'au fossé à droite, le fossé à gauche puis au fond
4	3	92	Hors limites : la barrière du terrain de football à droite
5	3	101	Hors limites : la barrière du terrain de football et les terrains de tennis sur la gauche, ainsi que la mare délimitée par une barrière environ 25 mètres avant la corbeille (en face du tee)
6	3	110	Mandatory: à environ 80 mètres, passage obligatoire à gauche du chêne sur le talus Hors limites: route derrière la haie à gauche, bord extérieur du petit talus à droite (jusqu'au mandatory), puis parking à droite après le mandatory
7	3	80	Double mandatory à 60 mètres dans l'alignement du départ, en sortie du deuxième terrain de tennis
			Hors limites : les terrains de tennis à gauche, ainsi que la route à gauche et dans le fond. Les toits des gymnases à droite
8	3	77	Hors limites : la barrière de l'hippodrome à droite, le fairway du 18 à gauche, le fairway du 17 dans le fond
9	3	66	Hors limites : le bord extérieur du chemin à gauche et le fairway du 17 à droite
10	3	87	Hors limites: l'étang, le fairway du 11 à gauche après l'étang, la barrière de l'hippodrome dans le fond, et la barrière de la prairie à chevaux à droite Drop zone dans la courbe de l'étang à droite si votre disc tombe dans l'étang
			NOTA: pour ceux dont le passage du plan d'eau leur paraît trop difficile, départ optionnel (DO) possible à partir de la drop zone (DZ) où vous jouerez directement votre 3ème lancer



TROU	PAR	DIST.	SPECIFICITÉS
	4	170	Hors limites : l'étang puis les lisières de haies à gauche, puis le chemin à droite à partir du poteau signalétique qui délimite la zone Hazard de la zone OB (voir plan détaillé)
11			Hazard : toute la partie à droite du départ, de la lisière des ronciers jusqu'à la zone de prairie dont le bosquet fait l'angle entre la sortie des ronciers et un panneau indicateur plus loin sur la droite au bord du chemin
11			NOTA 1 : pour ceux dont la proximité avec le plan d'eau leur paraît trop difficile, départ optionnel possible un peu après le plan d'eau à partir de la zone (DO) indiquée sur le plan, où vous jouerez directement votre 3ème lancer
			NOTA 2 : il peut arriver des promeneurs sur la gauche après le bosquet, par un chemin qui coupe le fairway dans la largeur. Être vigilants pendant les lancers
12	5	256	Hors limites : sur la gauche, les bordures extérieures des terrains de rugby ainsi que le parcours équestre. Sur la droite le chemin intérieur de l'hippodrome puis les pieds de barrière de
13	4	178	l'hippodrome. Le fairway du 16 dans le fond Hors limites : le début du trou jusqu'à la zone herborée (30 mètres), les pieds de barrière de l'hippodrome sur la gauche, le chemin et au-delà sur la droite
			Drop zone au départ de la zone herborée si le disc ne survole pas le fairway Mandatory: à environ 65 mètres, passage obligatoire à gauche
		112	du pilier lampadaire dans l'angle extérieur du terrain de football Hors limites : la barrière du terrain de football à droite puis le
14	3		fairway du 15, le chemin et au-delà à gauche puis sur le côté et au fond, les zones de buisson sur le plateau après le mandatory
			Drop zone (de mandatory) sur le plateau herboré légèrement en surplomb à gauche du mandatory
15	3	70	Hors limites : le chemin intérieur de l'hippodrome et au-delà à gauche, la barrière du terrain de football à droite, et la clôture + filet et au-delà dans le fond derrière le pentagone et la bande enherbée
			Hazard: l'ensemble du trou à l'exception du pentagone Mandatory: à environ 85 mètres, passage obligatoire à gauche
	3	97	du poteau à l'extrémité de la clôture + filet
			Hors limites : l'étang, au-delà de la clôture + filet à droite, ainsi que le terrain de football en contrebas de la corbeille
16			Drop zone si votre 1 ^{er} lancer atterrit dans l'étang, dans la courbure de l'étang à gauche
			Drop zone (de mandatory) à l'angle de la surface bétonnée en surplomb de la corbeille
			NOTA: pour ceux dont le passage du plan d'eau leur paraît trop difficile, départ optionnel possible à partir de la drop zone (DZ) où vous jouerez directement votre 3ème lancer
17	3	89	Hors limites : barrière de l'hippodrome à gauche, alignement des arbres dans l'allée sur les 40 premiers mètres à droite puis fairway du 9
18	4	156	Hors limites : fairway du 17 puis fairway du 8 à gauche, le chemin et au-delà dans le fond après la corbeille, les 1ères barrières du centre équestre à droite

































































